

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. M. Starr:** Le leader de la Chambre me dirait-il si des changements sont prévus au programme ou si nous poursuivrons ce débat demain et jeudi, au besoin?

**L'hon. M. MacEachen:** Aucun changement n'est prévu, monsieur l'Orateur.

### MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion portant ajournement de la Chambre aux termes de l'article provisoire 39A du Règlement étant censée avoir été présentée.

### LA DÉFENSE NATIONALE—ADHÉSION POSSIBLE AU TRAITÉ DE L'AMÉRIQUE DU SUD RÉLATIF AU DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, le 24 octobre, comme en fait foi la page 3422 du hansard, je posais la question suivante:

Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que le traité latino-américain établissant une zone libre d'armements nucléaires interdirait ces armes aux deux tiers de l'hémisphère occidental, et étant donné que l'accord du NORAD est sur le point d'être renégocié, le gouvernement a-t-il songé à la possibilité de s'associer aux États de l'Amérique du Sud et du Centre en vue de prendre des mesures concrètes à l'égard du désarmement nucléaire?

Puis vous avez laissé entendre, monsieur l'Orateur, que vous jugiez la question de portée beaucoup trop générale pour être traitée à ce moment-là.

Pourquoi nous intéressons-nous particulièrement à cette question? Les membres de mon groupement se sont toujours grandement préoccupés de la question des armes nucléaires. Afin que la Chambre sache quelle est notre attitude sur la question, je citerai un extrait du *Book of Words*—la résolution du Nouveau parti démocratique sur ce sujet:

Le Nouveau parti démocratique croit que la présence des armes nucléaires en territoire canadien et aux mains des forces canadiennes à l'étranger n'ajoute rien à la sécurité du Canada ni à celle de l'Occident. Ces armes ne servent qu'à réduire l'efficacité des efforts canadiens de désarmement et à encourager la dissémination des armes nucléaires. Le Nouveau parti démocratique, en conséquence, renouvelle son opposition aux armes nucléaires sur notre sol ou pour nos forces armées où qu'elles se trouvent, et demande au gouvernement d'annuler ses plans d'acquisition d'armes nucléaires. Le Canada devrait plutôt se joindre immédiatement à la Norvège, à la Suède et autres petits pays pour établir au sein des Nations Unies un club non nucléaire formé de nations qui ont décidé de ne pas produire, accumuler, user ou admettre à l'intérieur de leurs frontières d'armes nucléaires d'aucune sorte.

Le gouvernement du Nouveau parti enlèvera du sol canadien les ogives nucléaires inutiles et dangereuses.

[M<sup>m</sup>• Wadds.]

Étant donné notre attitude à l'égard de l'ensemble de la question, j'ai lu avec un vif intérêt un article sur le traité concernant la zone dénucléarisée en Amérique latine, dont l'objectif est exactement le même en ce qui concerne le continent sud-américain: écarter les armes nucléaires du territoire de tous les États souverains situés au sud du Rio Grande.

L'accord sur la teneur du traité a été conclu à Mexico, le 14 février 1967, avec 17 pays signataires; quatre ont apposé leur signature et les autres sont en voie de le faire. Pour ma part, j'estime que le traité représente pour le Canada une occasion et un défi. C'est l'opinion des membres de ce groupe. Le traité offre au Canada l'occasion de débarrasser son sol des armements nucléaires aux stations du commandement de la défense aérienne qui, selon les termes employés dans le traité constituent une cible pour toute attaque nucléaire éventuelle. La possibilité de se joindre à cette vaste région dénucléarisée de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale surgit au moment où l'accord du NORAD revient sur le tapis pour renégociation. A notre point de vue, NORAD est devenu inutile depuis longtemps, et nous avons préconisé depuis des années le retrait du Canada de cet organisme. Mais les hommes politiques canadiens continuent de donner une adhésion de pure façade au NORAD et il leur répugne de changer d'idée à cet égard.

• (10.10 p.m.)

Je remarque que le secrétaire parlementaire est prêt à nous donner la réplique. J'aimerais qu'il dise à la Chambre, en réponse à ma question, que le Canada et le gouvernement canadien acceptent le défi du traité et l'occasion qu'il leur permettrait de saisir.

**M. D. S. Macdonald (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je relève le défi que le député a lancé par ignorance et je vais répondre à sa question. Je dirai tout d'abord que le traité de défense aérienne de l'Amérique du Nord n'a aucun rapport avec le traité conclu récemment en vue d'interdire les armes nucléaires en Amérique latine ou dans les Caraïbes et qu'il n'a aucune répercussion sur ce dernier. Comme le député le sait, le gouvernement canadien appuie vigoureusement le désarmement nucléaire au sein du comité de désarmement des 18 pays et s'est réjoui de la conclusion du traité latino-américain.

Le député et son parti doivent se rappeler que ce traité établit d'une façon très précise les pays admis comme membres et les délimitations géographiques. Notamment, tous les États indépendants de l'hémisphère occiden-